

Archives départementales de l'Oise

N.º 10. S. M. mil huit cent vingt sept. Le quatre
Cinq
Heure
Masculin
Legitime
Du mois de Mars, à onze heures précédant midi
Morel-Lavigne, Maire officier de l'état civil
De la Commune de Glaigny, Canton de Bray.
Département de l'Oise est comparu Dolléaux
Jean Baptiste, âgé de vingt sept ans, Journalier

Archives

Domicile, avec le Comte de Glaigny, Aigue-
mort, a présenté un enfant du sexe masculin, né
aujourd'hui à une heure et demie de l'après-midi
et de l'année 1814. L'enfant, son père,
et sa mère, a été présenté devant les parents de
Lion-Charles-Frédéric. L'enfant, l'enfant et
l'enfant, fait en présence de Jean-Baptiste
Lecour, âgé de trente deux ans, Charles Domicile
Aigue-mort, oncle de l'enfant pour sa mère,
Lion-Charles-Frédéric, oncle de l'enfant pour son père,
et de L'homme de bien Constant Domicile,
âgé de quarante cinq ans, instituteur Domicile
aussi à Glaigny pour sa mère, et son père
et son oncle, signé avec nous le présent acte de
naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Domicile Lecour Aigue-mort
indiqué
Belleme